DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017

Délibération n° 2017.09.484

Cohésion Sociale : Programmation complémentaire des actions 2017

LE VINGT HUIT SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **15 septembre 2017**

Secrétaire de séance : Anne-Sophie BIDOIRE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Gilles CHAGNAUD, Danièle MERIGLIER, Jean-Christophe THIANT

Ont donné pouvoir :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Bernard CONTAMINE à Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude COURARI à Jacky BOUCHAUD, Denis DOLIMONT à Jean-Jacques FOURNIE, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Bernadette FAVE à Véronique ARLOT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Eric SAVIN à Michel BUISSON, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER, Gilbert CAMPO par Gilles CHAGNAUD, Thierry MOTEAU par Jean-Christophe THIANT

Excusé(s) :

Catherine DEBOEVERE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION N° 2017.09.484

COHESION SOCIALE	Rapporteur : **Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU**

COHESION SOCIALE : PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE DES ACTIONS 2017

Vu les inscriptions décidées au budget primitif ;

La Maison des Peuples et de la Paix a sollicité GrandAngoulême pour un programme annuel d'animations. Un avis favorable a été donné à une participation à Festifastoche et à l'accompagnement aux initiatives solidaires sur le territoire à hauteur de 20 000 €. Trois autres demandes ont été déposées à hauteur de 10 000 €, autour de la bande dessinée pendant le festival, les ciné-débats lors de la journée du 8 mars et le festival des Solidarités. Ce dernier a fait l'objet d'une demande de subvention à la Région dans le cadre de l'appel à projets de la Région Nouvelle-Aquitaine « Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale ».

Par ailleurs, l'association Aide Défense Homosexuelle pour l'Egalité des Orientations Sexuelles (ADHEOS) présente à Saintes, va ouvrir un centre d'accueil et d'information sur le territoire de GrandAngoulême destiné aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transsexuelles (LGBT). La création du centre LGBT ADHEOS s'inscrit dans le cadre de la lutte publique interministérielle de la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine (DILCRAH) contre les discriminations, et plus particulièrement contre l'homophobie. A ce titre, la DILCRAH a accordé une subvention de 5 000 € à ADHEOS. La région Nouvelle Aquitaine soutient la création de ce centre à Angoulême à hauteur de 2 500 €. L'association sollicite GrandAngoulême pour l'attribution d'une subvention de 5 000 €.

Il convient de décider de la programmation complémentaire 2017 des actions de cohésion sociale de GrandAngoulême comme suit :

Projet	Porteur	Montant	Elus ne prenant pas part au vote
Quand les femmes font leur cinéma	Maison des Peuples et de la Paix	1 500,00 €	
Festival des Solidarités	Maison des Peuples et de la Paix	1 500, 00 €	
ADHEOS	Création d'un centre LGBT sur GrandAngoulême	2 500,00 €	
	Total	**5 500,00 €**	

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission Proximité, Equilibre et Identité territoriale du 21 septembre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'attribution de subvention aux associations suivantes pour un montant de 5 500 € :

- Maison des peuples et de le la paix : 3 000 €
- ADHEOS : 2 500 €

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

DE PRECISER que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2017

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (1 ABSTENTION),
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **18 octobre 2017**	**Affiché le :** **18 octobre 2017**